

ZOOM: RAM bientôt 1 an !

Parc du 26^{ème} centenaire

Un groupe atypique pique nique à l'ombre : une quinzaine de femmes, autant de poussettes et de nombreux enfants! Le groupe est composé d'assistantes maternelles accompagnées de Georgette Tiacoh psychologue, éducatrice de jeunes enfants et responsable d'un des 2 relais assistants maternels (RAM) de l'Ifac.

Depuis le mois de décembre 2012 l'Ifac assure la gestion de deux relais assistants maternels RAM à Marseille : le RAM Mer Sud (pour les 6^o, 7^o, 8^o arrondissements) et le RAM Calanques (9^o, 10^o). Georgette Tiacoh et Laudine Schmidt accueillent les parents et les assistants maternels pour les informer, les renseigner et les accompagner sur le plan éducatif, pédagogique et juridique.

Sur le territoire, chaque RAM, est à même de répondre à un peu plus de 500 assistants maternels et de nombreux parents qu'il a fallu familiariser avec les RAM. Pour cela l'équipe a pu compter sur Franck Collu, riche d'une expérience de 8 années en relais. La coordination de ces RAM est assurée par Annie Pelegrin, coordinatrice petite enfance, infirmière puéricultrice et cadre de santé.

Les RAM évoluent au sein d'un réseau de partenaires très actifs : le Conseil Général avec son Service des Modes d'Accueil petite Enfance, la Ville de Marseille, la CAF, le réseau RAM 13 ainsi que les Maisons pour Tous et Centres Sociaux marseillais.

Pour le démarrage de cette action, l'Ifac a pu mettre à profit son expérience du public des assistants maternels puisque l'association est attributaire de la formation des assistants maternels des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault. Des formateurs assistants maternels interviennent auprès de nos responsables de RAM notamment en ce qui concerne le cadre juridique qui nécessite une veille constante.

Aujourd'hui, les relais connaissent un succès grandissant et les premiers « ateliers d'animations » ont vu le jour dans différents lieux d'accueil de proximité. Ces actions pédagogiques en groupe permettent aux enfants de se sociabiliser, aux assistants maternels d'échanger sur leurs expériences et aux responsables de RAM de conseiller et d'initier petits et grands à de nouvelles activités. De plus des réunions thématiques sont proposées le soir aux professionnels, et aux parents. Au programme : fiscalité, psychologie, développement de l'enfant, relation employé/employeur...



temps où l'on pouvait se montrer exigeante vis-à-vis du contrat et du temps d'accueil ! ». Les parents sont, selon elle, aujourd'hui plus attentifs aux tarifs que dans le passé. L'éducatrice ajoute : « les parents cherchent la perle rare qui peut parfois leur faire perdre

le sens des réalités ». En revanche les assistants maternels ont vu leurs droit mieux encadrés, notamment en ce qui concerne les congés et les horaires de travail. Sur la question de la professionnalisation de cette profession, l'assistante maternelle s'en réjouit mais elle souhaiterait que le législateur aille plus loin en mettant en place une sélection des candidats à l'agrément : «

on donne l'agrément à tout le monde ! Pour être considérés comme des

professionnels à part entière nous devons être plus exigeants, après tout on élève pas les enfants des autres comme les siens ! »

“ On élève pas les enfants des autres comme les siens ! ”

Retour au parc avec Magali, assistante maternelle depuis 24 ans. Elle a pu voir son métier évoluer au rythme de la société : les assistantes maternelles agréées se sont multipliées « c'est en partie dû au chômage, s'en est fini du